



KARAN CONSEIL & FORMATION

TP - Technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel

Titre professionnel certifié RNCP39177 • Niveau 4 (équivalent Bac)

Durée de la formation 18 mois	NIVEAU 4 Equivalent Baccalauréat	En apprentissage
----------------------------------	-------------------------------------	------------------

LE MÉTIER

Le technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel diagnostique, répare et entretient les appareils électroménagers et audiovisuels. Il conseille les clients et intervient à domicile ou dans un service après-vente.

PROGRAMME — 3 BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Relation clientèle SAV

- Gestion des demandes clients et dysfonctionnements
- Accueil, conseil et accompagnement client

Bloc 2 : SAV électroménager

- Diagnostic des pannes d'appareils électroménagers
- Réparation d'appareils électroménagers

Bloc 3 : SAV audiovisuel

- Diagnostic des installations audiovisuelles
- Réparation de téléviseurs à écran plat

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

- ❖ Personnes souhaitant se former au SAV en électroménager et audiovisuel.
- ❖ Aucun prérequis spécifique requis.

DÉBOUCHÉS

Les principaux emplois accessibles sont :

- ❖ Technicien électroménager
- ❖ Technicien TV
- ❖ Technicien dépanneur gros électroménagers
- ❖ Technicien de maintenance en appareils électroménagers

ÉVALUATION & JURY

L'évaluation comprend :

- ❖ Une mise en situation professionnelle.
- ❖ Un questionnaire professionnel
- ❖ Un entretien final avec le jury

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

contact@karan-cf.fr

www.karan-cf.fr

KARAN CONSEIL & FORMATION
9 Rue de l'église, 93800 Epinay sur seine

SIREN : 911 689 164

NDA : 11931228993

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Qualiopi est qualifié à côté de la note de tous les organismes d'actions de formation.
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE